

## SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 20 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	14
VOTANTS :	15

Date de convocation du conseil municipal : 10 décembre 2020

**PRÉSENTS** : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, DUBOST Séverine, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CAZADE Anasthasia, DELRIEU Agnès, CHARBONNIER Nadine.

**EXCUSE** : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain

**Secrétaire de séance** : NIGON Florent

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République, suite à sa récente disparition.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 octobre 2020.

Le Maire demande une modification de l'ordre du jour et propose d'ajouter un point : proposition d'une nouvelle tarification de l'appartement 2 Cour des Frères et proposition d'une nouvelle tarification des nouveaux mobil-homes du camping municipal.

### **TRAVAUX DE REHABILITATION DES APPARTEMENTS 1, 5 ET 6 PRE DES SŒURS**

Les travaux des appartements : 1, 5 et 6 au Pré des Sœurs sont achevés.

L'appartement n°1 est désormais loué à Monsieur BOUCHY qui souhaite conserver définitivement cet appartement (en rez-de-chaussée) et ne récupérera donc pas l'appartement n°4. L'appartement n°5 est actuellement loué par Monsieur ROY pour plusieurs mois le temps de la rénovation de son habitation située dans le bourg. L'appartement n°6 est prêté à Monsieur DESARMENIEN le temps des travaux dans l'appartement n°3.

#### **1 – REHABILITATION APPARTEMENT N°2 PRE DES SOEURS**

Une demande de subvention a été réalisée auprès du Conseil régional et a été accordée pour la rénovation de l'appartement n°2 Pré des Sœurs.

Le Maire propose de lancer l'opération de réhabilitation de l'appartement n°2 Pré des Sœurs inscrite au budget 2020.

Après analyse de la commission travaux, le Maire propose de valider les devis suivants :

- **Menuiserie** : entreprise MA CONSTRUCTION – 14 rue des Champs – 63 560 SERVANT pour un montant de 11 145.32 € HT soit 11 758.31 € TTC

- **Cuisine** : entreprise BRICOMAN CLERMONT FERRAND – 21 Avenue de l'Agriculture – 63000 CLERMONT FERRAND pour un montant de 613.14 € HT soit 735.75 € TTC

- **Plâtrerie peinture** : entreprise AGUES – Les Forges – 63700 SAINT ELOY LES MINES pour un montant de 12 321.30 € HT soit 13 553.43 € TTC

- **Plomberie** : SARL P.MOULY – 32, rue Rossignol – 63100 CLERMONT-FERRAND pour un montant de 3 755.00 € HT soit 4 130.50 € TTC

- **Electricité** : entreprise PATRICK.MULTISERVICES de Patrick Maquaire – 36 rue de la Chapelle – 63700 MONTAIGUT EN COMBRAILLE pour un montant de 2 200 € HT soit 2 200 € TTC

- **Matériels électriques** : entreprise DOMOMAT.COM – 30 route de Rumily – Zone espace Leaders – 74540 ALBY SUR CHERAN pour un montant de 1 068.63 € HT soit 1 282.36 € TTC.

- **Matériels électriques** : entreprise 123elec - Phase Neutre - Rue Rémi Moïse ZAC Montrambert Pigeot 42150 LA RICAMARIE pour un montant de 2 195.48 € HT soit 2 643.21 € TTC

- **Sol** : entreprise EM BOIS – La Loubière – 63700 MOUREUILLE pour un montant de 6 257.10 € HT soit 7 508.52 € TTC

VOTE POUR : 15

## **2 - REHABILITATION APPARTEMENT N°3 PRE DES SOEURS**

Une demande de subvention a été réalisée auprès du Conseil régional et a été accordée pour la rénovation de l'appartement n°3 Pré des Sœurs.

Le Maire propose de lancer l'opération de réhabilitation de l'appartement n°3 Pré des Sœurs inscrite au budget 2020.

Après analyse de la commission travaux, le Maire propose de valider les devis suivants :

- **Menuiserie** : entreprise MA CONSTRUCTION – 14 rue des Champs – 63 560 SERVANT pour un montant de 6 146.39 € HT soit 6 484.44 € TTC

- **Plâtrerie peinture** : entreprise AGUES – Les Forges – 63700 SAINT ELOY LES MINES pour un montant de 1 392.94 € HT soit 1 532.23 € TTC

- **Plomberie** : SARL P.MOULY – 32, rue Rossignol – 63100 CLERMONT-FERRAND pour un montant de 3 805.00 € HT soit 4 185.50 € TTC
  - **Electricité** : entreprise PATRICK.MULTISERVICES de Patrick Maquaire – 36 rue de la Chapelle – 63700 MONTAIGUT EN COMBRAILLE pour un montant de 1 300 € HT soit 1 300 € TTC
  - **Matériels électriques** : entreprise 123elec - Phase Neutre - Rue Rémi Moïse - ZAC Montrambert Pigeot 42150 LA RICAMARIE pour un montant de 1 029.03 € HT soit 1 237.92 € TTC
  - **Sol** : entreprise EM BOIS – La Loubière – 63700 MOUREUILLE pour un montant de 5 330.84 € HT soit 6 397.01 € TTC
- VOTE POUR : 15

### **3 – REHABILITATION APPARTEMENT N°4 PRE DES SOEURS**

Une demande de subvention a été réalisée auprès du Conseil régional et a été accordée pour la rénovation de l'appartement n°4 Pré des Sœurs.

Le Maire propose de lancer l'opération de réhabilitation de l'appartement n°4 Pré des Sœurs inscrite au budget 2020.

Après analyse de la commission travaux, le Maire propose de valider les devis suivants :

- **Menuiserie** : entreprise MA CONSTRUCTION – 14 rue des Champs – 63 560 SERVANT pour un montant de 7 691.73 € HT soit 8 114.78 € TTC
- **Cuisine** : entreprise BRICOMAN CLERMONT FERRAND – 21 Avenue de l'Agriculture – 63000 CLERMONT FERRAND pour un montant de 613.14 € HT soit 735.75 € TTC
- **Plâtrerie peinture** : entreprise AGUES – Les Forges – 63700 SAINT ELOY LES MINES pour un montant de 6 562.84 € HT soit 7 219.12 € TTC
- **Plomberie** : SARL P.MOULY – 32, rue Rossignol – 63100 CLERMONT-FERRAND pour un montant de 3 490 € HT soit 3 847 € TTC
- **Electricité** : entreprise PATRICK.MULTISERVICES de Patrick Maquaire – 36 rue de la Chapelle – 63700 MONTAIGUT EN COMBRAILLE pour un montant de 2 200 € HT soit 2 200 € TTC
- **Matériels électriques** : entreprise 123elec - Phase Neutre - Rue Rémi Moïse - ZAC Montrambert Pigeot 42150 LA RICAMARIE pour un montant de 3 070.00 € HT soit 3 701.09 € TTC

- **Sol** : entreprise EM BOIS – La Loubière – 63700 MOUREUILLE pour un montant de 4 923.60 € HT soit 5 908.32 € TTC

VOTE POUR : 15

#### **4 – REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG – DEPOTS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS**

L'étude sur la requalification des espaces publics a été partiellement rendue. La commission Aménagement du territoire et fleurissement présente l'étude aux membres du Conseil. L'étude est encore au stade de document de travail mais propose une trame et une première estimation financière. Une réunion sera organisée en janvier afin de bien connaître les remarques, avis, besoins et envie de tous et de faire un retour au bureau d'étude pour modifications.

Les demandes de subventions nécessitent toutefois de valider un plan de financement prévisionnel. Ce dernier est le suivant :

DEPENSES EN HT		RECETTES EN HT	
TRAVAUX	326 491,48 €	Conseil départemental FIC 2021	28 383,00 €
ALEAS 10 %	32 649,15 €	Conseil régional CAR 2	79 795,64 €
MOE	32 649,15 €	DETR 2021	90 000,00 €
		Conseil départemental répartition des amendes de police	7 500,00 €
		DSIL 2021	107 753,19 €
		Autofinancement	78 357,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>391 789,78 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>391 789,78 €</b>

Il est proposé de demander des subventions au titre :

- De la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021
- De la Dotation de Soutien à l'investissement local 2021
- Du Fond d'Investissement Communal 2021
- Du Contrat Ambition Région 2<sup>ème</sup> génération

VOTE POUR : 15

#### **5 – DECISION MODIFICATIVE N°3**

L'intégration des études dans le patrimoine de la collectivité nécessite une régularisation d'écritures comptables.

VOTE POUR : 15

#### **6 – VENTE D'ANCIENS MOBIL HOMES**

La commission camping-plan d'eau s'est réunie afin de préparer la prochaine saison estivale. Deux nouveaux mobil homes ont été acquis et trois mobil-homes sont proposés à la vente.

Trois acquéreurs se sont fait connaître pour l'achat des anciens mobil-homes.

Il est proposé de vendre :

- Un mobil home au prix de 3 000 euros à Monsieur Kévin SUCHET

- Un mobil home au prix de 3 000 euros à Monsieur Jérôme LAFORET
- Un mobil home au prix de 3 000 euros à Monsieur Laurent BATISSE

Monsieur David SUCHET ne prend pas part au vote.

VOTE POUR : 14

L'emplacement libéré sera loué à l'année pour une location résidentielle. Un mobil-home privé devrait prochainement être mis en place (emplacement n°4 derrière la borne flot-bleue).

Un petit réaménagement est en cours suite à ces mouvements de mobil-homes. Une haie a été arrachée pour la pose future d'une clôture.

Les mobil-homes ont été acquis pour la somme de 15 400 TTC (avec transport). Et la vente engendre 9 000 euros de recettes.

### **7 – VENTE PARCELLE PUBLIQUE CHEZ FAYARD**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°12 du 09/12/20219 portant sur l'aliénation d'une parcelle de 58 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur et Madame GIRARD pour un montant de 300 euros.

Cette même délibération autorisait Monsieur le Maire à signer l'acte administratif relatif à cette vente. Il y a lieu de modifier cette autorisation puisque Monsieur le Maire ne peut être signataire et Officier d'Etat Civil dans cette affaire. Par conséquent, il est proposé d'autoriser Monsieur Gilles CHAMPOMIER, Premier adjoint au maire à signer l'acte administratif relatif à cette vente.

Monsieur Alain GIRARD Conseiller municipal ne prend pas part au vote.

VOTE POUR : 14

### **8 – TOURISME : PROPOSITION BALADES PATRIMOINE LOCAL**

Madame Renée COUPPAT Guide de pays - Chemins de traverses / Chazeron – 63410 LOUBEYRAT a fait parvenir une proposition de quatre visites organisées sur Servant. Il s'agit de balades « découverte du patrimoine naturel local » (lecture de paysages, faune, flore, botanique, légendes, patrimoine local).

Le Maire propose de valider le devis d'un montant de 480 euros HT.

Il est proposé de déposer une demande de subvention de 240 euros au près du Conseil départemental au titre de la Dotation d'Animation Locale Décentralisée

VOTE POUR : 15

Par ailleurs le 3 octobre 2021 à 14h est prévue une visite du patrimoine sur la commune de Servant par Renée COUPPAT sur la thématique des croix.

### **9 – ENQUETE plan particulier d'intervention barrage des Fades**

Suite à la révision du document par la Préfecture, il est demandé aux communes concernées de donner leurs avis. Il a été observé l'oubli des trois nouveaux habitants au lieudit La Vigne. A l'exception de cette demande de modification, le document est conservé dans sa globalité. Il est proposé de donner un avis favorable à cette révision à la Préfecture.

VOTE POUR : 15

### **10 - REGLEMENT INTERIEUR PLAN DE FORMATION DES ELUS**

Vu l'article L.2123-12 du code général des collectivités territoriales, le Maire propose la mise en place d'un règlement intérieur du plan de formation des élus. Ce plan de formation permet d'inscrire des crédits pour la formation des élus et de recenser les besoins des élus.

Le Maire propose d'acter le règlement du plan de formation.

VOTE POUR : 15

### **11 – MOTION GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

Monsieur le Maire donne lecture de la motion présentée par le Conseil régional sur la préservation de la gestion des ressources en eau. Cette thématique est importante, le stockage de l'eau est au cœur des préoccupations actuelles de nombreux citoyens. Les captages d'eau de Sioule et Morge et les fuites recensées dans le réseau actuel peuvent interpeller.

Le Maire propose d'approuver cette motion.

VOTE POUR : 14

ABSTENTION : 1

### **12 – TARIFICATION APPARTEMENT 2 COUR DES FRERES**

Suite au départ des locataires au 2 Cour des Frères et au rafraîchissement de cet appartement, il est proposé d'augmenter le loyer à 350 euros hors charges. Cet appartement possède deux chambres, un séjour et une cuisine.

VOTE POUR : 15

### **13 – TARIFICATION NOUVEAUX MOBIL-HOMES**

Suite à l'acquisition de deux nouveaux mobil-homes, la commission camping-plan d'eau propose une nouvelle tarification pour ces hébergements possédant 3 chambres. La nouvelle tarification est la suivante :

Nuitée Mars à Juin et Septembre – Octobre	50
Nuitée Juillet - Août	60
Semaine Mars à Juin et Septembre – Octobre	300 euros
Semaine Juillet - Août	400 euros

VOTE POUR : 15

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Linky : plusieurs courriers d'administrés ont été réceptionnés en mairie contre l'installation des compteurs Linky. Le maire informe que toutes les communes qui se sont opposées à ces installations ont été déboutées au tribunal. Le Maire rappelle que la compétence électricité a été déléguée au syndicat Syndicat Intercommunal Electricité et Gaz du Puy de Dôme (SIEG 63), qui est favorable à l'installation des compteurs Linky. Les installations des compteurs Linky sont prévues très prochainement sur la commune.
- 2020 sera une bonne année pour le secteur du tourisme. Augmentation des recettes au camping municipal en 2020 : 20 000 euros contre 14 000 en 2017.
- Augmentation des recettes liées à la vente de cartes de pêche : recettes de 2020 : 18 530 euros, soit 5 000 euros de plus que l'année précédente.

- Visite de Madame Claudine Bardin-floiras nouvelle perceptrice de Montaigut en Combraille en mairie. Ce rendez-vous s'est très bien passé. En général Madame BARDIN organise une réunion avec les secrétaires de mairie, mais dans ce contexte cela n'a pas été possible. Une trame sera envoyée prochainement aux communes sur les échéances et les écritures à effectuer. Une surcharge de travail et un manque de personnel est évident au sein du Trésor public de Montaigut. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le Trésor Public (TP) ne percevra plus d'espèces. Les communes devront obligatoirement ouvrir un compte de dépôt à La Poste pour le dépôt de trésorerie provenant des régies (régie pêche et camping). Une réorganisation sur l'avenir des TP, une seule agence TP à Riom par secteur comme cela a été le cas avec les sous-préfectures, devrait être mis en place prochainement.
- Les travaux de la place du cimetière sont achevés avec le retour du point propre. Il manque les deux tontes obligatoires avant de pouvoir utiliser les stationnements enherbés. Un second parking existe au fond pour accueillir du public.
- Une plantation d'arbres a été effectuée au plan d'eau pour créer des emplacements ombragés vers la plage. Malheureusement il ne sera pas possible de créer d'autres zones ombragées au vue du peu de profondeur de terre présente à proximité de la plage.
- Un réensablement est prévu avant la saison estivale.
- Un empoissonnement est prévu mardi 22 décembre à 13h.
- Début janvier, une cérémonie des vœux en petit comité est prévue pour à minima accueillir les nouveaux arrivants et les nouveaux parents. Cette date sera fixée selon l'évolution du contexte sanitaire.
- La distribution des colis CCAS a débuté le 17/12/2020. Le Maire tient à remercier les membres du CCAS pour leurs disponibilités et leurs joies à préparer les colis. Monsieur le Maire remercie également Yvonne PERSON pour sa gentillesse et sa générosité. Le Maire rappelle que même avec les gestes barrières, il est possible de prendre le temps d'échanger les personnes âgées lors du dépôt du colis de Noël.
- Dans le bâtiment Cour des Frères, l'espace au dessus du bar servait autrefois de lieu de stockage. Les compagnons charpentiers du devoir ont demandé l'utilisation de cet espace pour leurs travaux d'étude. En échange de cette utilisation, ils rénovent gracieusement la pièce. La commune fournit le matériel et les compagnons assurent la main d'œuvre.
- La signature de l'acte de vente de la Licence IV a bien été réalisée chez le notaire le 4 décembre 2020. Monsieur VAES devrait ouvrir le bar et des chambres d'hôtes dès le mois de février.
- Via Ferrata (Communauté de communes du Pays de Saint Eloy) : la première partie est achevée (mise en place du parcours sur la paroi rocheuse), le parcours est prévu pour un public familial (à partir de 8 ans). Durée de l'activité : 2h30. La suite des travaux concerne la création d'un sentier retour, l'élaboration d'une table d'orientation située au belvédère et la pose de la signalisation (faune, flore). La gestion de cet équipement sportif se fera par Délégation de Service Public (DSP). Cela signifie qu'un prestataire privé paiera une redevance à la communauté de communes contre cette exploitation. Les candidatures à cette DSP seront ouvertes très prochainement.
- Camping : l'Office du Tourisme des Combrailles (OTC) a acté une baisse de 50 % des frais de partenariat pour être dans les brochures touristiques. Le maire propose d'adhérer pour le camping municipal en 2021.

- La cérémonie du 11 novembre a eu lieu en petit comité. Un nouveau porte drapeau, Monsieur Rémi Claudon, habitant Les Pignons était présent lors de cette cérémonie.
- Le marché de Noël organisé le 13 décembre par l'association Les p'tits Loups de Servant a été une réussite.
- La campagne de dépistage au Covid-19 organisée par la Région prévoit le passage d'un bus itinérant dimanche après midi sur la commune de Menat de 14h à 17h.
- La commission sécurité est passée le 16 décembre à la salle des fêtes. L'inspection a été favorable malgré une petite défaillance qui est déjà réparée.
- La mise en place de produits locaux au sein des repas de la cantine scolaire se déroule très bien. Les producteurs locaux prennent au sérieux ce projet pour le plus grand plaisir des papilles des enfants. La recherche de maraîchers supplémentaires et de produits laitiers est en cours.
- Cantine : un remplacement au pied levé de la cuisinière a été réalisé par Agnès Delrieu et Nadine Charbonnier. Ce remplacement s'est très bien déroulé.
- De nombreux déplacements ont été effectués par Jérôme Borel et Alain Girard pour récupérer du matériel nécessaire aux agents techniques. Cela permet de limiter les déplacements et de limiter la perte de temps aux agents.
- Ecole : le 1<sup>er</sup> conseil d'école a eu lieu ce jour à 17h30 : On enregistre 4 départs d'enfants au 1<sup>er</sup> janvier pour cause de déménagement. L'effectif de l'école passera donc de 39 à 35 enfants. Le projet d'école est bien ficelé. L'annonce du Ministre de l'Education incitant de ne pas mettre ses enfants à l'école pour les derniers jours n'a pas été très bien vécue par le personnel pédagogique. A part cela, il y a un bon rapport entre l'équipe pédagogique et la municipalité. La marre naturelle a été créée par les agents techniques et une maintenance informatique est en réflexion pour l'école.
- SICTOM : réforme des tournées pour ajuster la nouvelle organisation des véhicules (déjà 2 véhicules acquis sur les 3 ont été livrés) et ainsi pour éviter des aberrations et réaliser des économies. Servant n'est pas impacté, la tournée de ramassage des ordures ménagères sera toujours effectuée le mercredi. La tournée commencera un peu plus tard et s'achèvera un peu plus tard également (journée avec coupure au lieu d'une journée longue). Pour la mise en place de la régie, le SICTOM a réalisé une embauche. Le personnel SUEZ sera embauché directement par le syndicat au 1<sup>er</sup> janvier. Une partie des bureaux sera implantée dans les garages de Saint Eloy les Mines. Pour rappel, les ordures ménagères de Servant vont à Saint Eloy les Mines puis à Clermont au VALTOM. Un nettoyage des bacs devrait prochainement être réalisé.

**La séance est levée à 21h50**